

VENDANGES

Demande de congé

autorisé uniquement pour les élèves de 7^{ème} à 11^{ème}, sauf si enfant de vigneron !

Nom et prénom de l'élève :

Maître de classe : **Classe** :

Date de l'engagement : du au
(jours et dates)

Date du congé : du à heures
(jours et dates) au à heures

Durée du congé (nombre de jour) :

Nom et prénom du vigneron :

Adresse du vigneron :

Téléphone du vigneron :

Signature du vigneron : **Signature d'un des parents
(ou de son/sa représentant-e) :**

**La durée maximale des congés par élève sera de 3 jours.
(Cas des enfants de vigneron réservés)**

Décision :

Signature de la Direction des Ecoles :

Transmettre 1 exemplaire au maître de classe au moins 3 jours avant le congé.

Remarques :

L'élève qui verrait son engagement déplacé en cas de mauvais temps devra avertir son maître de classe. Si son engagement devait être interrompu pour une raison ou une autre, il devra reprendre la classe immédiatement.

L'activité en classe continuant, l'élève est responsable d'organiser et de procéder au rattrapage du travail scolaire durant son absence. Dans les 5 jours suivant son retour, cette mise à jour sera accomplie.